



HONORAIRES DE L'AGENCE (TVA INCLUSE)

MANDAT EXCLUSIF - 20%

MANDAT DE VENTE :

Jusqu'à 100 000 €	5 000 € (forfaitaire) TTC
de 100 000 € à 300000 €	5 % TTC
de 300 000 € à 500 000 €	4 % TTC
de 500 000 € et au delà	3,5 % TTC

MANDAT DE RECHERCHE :

5% TTC du prix de vente



Ce barème s'applique pour les biens à usage d'habitation, des locaux commerciaux et des terrains.



Sauf mention contraire, les honoraires sont à la charge du vendeur.